

0260012X  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
COLLEGE DANIEL FAUCHER  
12 PLACE DU CHAMP DE MARS  
26270 LORIOI SUR DROME  
Tel : 0475611360

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 53

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/06/2024

Réuni le : 02/07/2024

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Conv CMR primaire

Dans le cadre du projet NEFLE "Classe Orchestre", le principal présente la convention avec Les CMR pour l'intervention d'un musicien en classe élémentaire de l'école J. Jacques Rousseau de Loriol sur Drôme pour un volume de 12 séances.

Le coût de cette intervention est de 5 436,22 €.

La convention est établie pour l'année scolaire 2024/2025

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 16

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0